



## Élections du 19 septembre 2015

### Bulletin du FRAPRU- engagements des principaux partis fédéraux

Les revendications du FRAPRU	Bloc québécois	Nouveau parti démocratique	Parti conservateur du Canada	Parti libéral du Canada	Parti vert du Canada
<p><b>POUR SUIVRE LES SUBVENTIONS À LONG TERME AUX LOGEMENTS SOCIAUX EXISTANTS, CE QUI IMPLIQUE DE MAINTENIR INTÉGRALEMENT LE BUDGET DE 1,7 MILLIARD \$ VERSÉ ANNUELLEMENT À CETTE FIN À LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (SCHL).</b></p> <p><b>MAXIMUM : 30 POINTS</b></p>	<p>Le Bloc québécois s'est engagé à travailler au maintien des subventions actuelles (1,7 milliard \$ par an).</p> <p><b>Résultat : 30 points</b></p>	<p>Le NPD s'est engagé à « renouveler les accords fédéraux d'exploitation à long terme des logements sociaux afin de préserver les subventions au loyer et assurer les fonds nécessaires à la rénovation des immeubles ». Les sommes suivantes sont prévues à cette fin :</p> <p>440 millions \$ en 2016-2017,          510 millions \$ en 2017-2018,          585 millions \$ en 2018-2019,          650 millions \$ en 2019-2020.</p> <p>Ces sommes permettraient de renouveler les subventions fédérales au fur et à mesure de leur expiration. Elles permettraient de maintenir le budget consacré au parc actuel de logements sociaux à 1,7 milliard \$ par an.</p> <p><b>Résultat : 30 points</b></p>	<p>Le Parti conservateur n'a pris aucun engagement à cet effet durant la campagne électorale. Il continue de nier les problèmes reliés à la fin de subventions fédérales à long terme. Il affirme que ces subventions « prendront fin comme prévu ».</p> <p>Tout au plus, a-t-il accepté, dans son budget 2015-2016, d'offrir de minces aménagements aux coopératives et aux ensembles de logement sans but lucratif afin de leur permettre de se préparer à cette échéance.</p> <p><b>Résultat : 5 points</b></p>	<p>Le Parti libéral prévoit un plan d'investissement dans les infrastructures sociales de 19,7 milliard \$ en 10 ans. Entre autres fins, le plan permettra « le renouvellement des ententes de coopératives existantes ».</p> <p>Sur papier, le Parti libéral ne parle pas de la poursuite des subventions aux autres formes de logement social, mais Justin Trudeau a affirmé verbalement que ce serait le cas.</p> <p>Le PLC ne parle jamais du coût de son engagement qu'il semble sous-estimer, ce qui pourrait en compromettre le respect intégral.</p> <p><b>Résultat : 27 points</b></p>	<p>Le Parti vert ne parle pas spécifiquement du renouvellement des subventions aux logements sociaux existants dans son programme et dans sa plate-forme électorale.</p> <p>Toutefois, il s'est engagé à poursuivre les subventions aux coopératives d'habitation dans ses réponses officielles au mouvement coopératif en habitation et dans celles que quelques candidats et candidates ont données à leurs médias locaux.</p> <p>Le Parti vert n'a jamais parlé des autres formes de logement social ni évalué le coût de son engagement.</p> <p><b>Résultat : 13 points</b></p>

Les revendications du FRAPRU	Bloc québécois	Nouveau parti démocratique	Parti conservateur du Canada	Parti libéral du Canada	Parti vert du Canada
<p><b>AUGMENTER LE BUDGET ACTUEL DE LA SCHL DE 2 MILLIARDS \$ PAR ANNÉE ET DESTINER CES SOMMES SPÉCIFIQUEMENT AU FINANCEMENT DE NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX.</b></p> <p><b>MAXIMUM : 30 POINTS</b></p>	<p>Le Bloc québécois s'engage à travailler pour «bonifier de 400 millions \$ dès maintenant le budget alloué à la construction, la rénovation et la transformation de logement social et abordable ». Il « exigera aussi un réinvestissement progressif jusqu'à l'atteinte de 1 % des revenus actuels du fédéral », ce qui rejoindrait la demande de 2 milliards \$ additionnels portée par le FRAPRU.</p> <p>Dans son cadre financier, le Bloc québécois ne parle cependant que des 400 millions \$ par an. Aucune progression n'est prévue, pour augmenter à chaque année cette somme et la rapprocher de l'objectif de 2 milliards \$.</p> <p><b>Résultat : 25 points</b></p>	<p>Le NPD s'engage à investir 500 millions \$, durant un premier mandat, pour « des mesures incitatives pour la construction de 10 000 nouveaux logements locatifs abordables. »</p> <p>Le NPD propose plus exactement de verser 500 millions \$ afin de capitaliser un fonds qui accorderait des contributions et des prêts à des promoteurs de logements locatifs, dont des coopératives et des organismes sans but lucratif en habitation. Ces sommes s'ajouteraient à l'investissement actuel dans le logement abordable (250 millions \$ par an).</p> <p>L'objectif de 10 000 nouveaux logements locatifs en quatre ans pour tout le Canada est minime. Au Québec, ça voudrait dire moins de 600 nouveaux logements par an. Les 500 millions \$ promis sont aussi nettement insuffisants.</p> <p><b>Résultat : 20 points</b></p>	<p>Dans son budget de 2013-2014, le Parti conservateur s'est engagé à investir 250 millions \$ par an jusqu'en mars 2019 dans l'Investissement dans le logement abordable. Il n'a pris aucun autre engagement durant la campagne.</p> <p>En vertu de l'investissement dans le logement abordable, le Québec ne reçoit que 57,7 millions \$ par année pour tous ses programmes d'aide aux mal-logés. Si cette somme était entièrement versée dans AccèsLogis, elle ne représenterait même pas l'équivalent des subventions pour 700 logements sociaux. C'est ridiculement peu.</p> <p><b>Résultat : 5 points</b></p>	<p>Le Parti libéral propose un Plan d'investissement dans les infrastructures sociales de 19,7 milliards \$ en dix ans. Le logement abordable en serait une priorité, tout comme « les établissements pour personnes âgées, l'apprentissage préscolaire et la garde d'enfants, ainsi que les infrastructures de loisirs et culturelles ».</p> <p>En habitation, le plan permettrait notamment « la construction d'un plus grand nombre de logements et la rénovation des logements existants », mais aussi le maintien des subventions aux logements sociaux existants.</p> <p>Les investissements en infrastructures sociales seraient les suivants au cours d'un premier mandat d'un éventuel gouvernement libéral :</p> <p>2016-2017 : 1675 millions \$  2017-2018 : 1675 millions \$  2018-2019 : 1150 millions \$  2019-2020 : 1150 millions \$.</p>	<p>Le Parti vert propose un Plan national de logement abordable comprenant un programme qui serait administré par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et qui passerait par des organismes communautaires. Il permettrait notamment de :</p> <p>1- Construire de nouveaux logements abordables subventionnés : 20 000 nouvelles unités et 10 000 unités réhabilitées par année, pendant les 10 prochaines années;</p> <p>2- Fournir des suppléments au loyer ou des allocations logement pour 40 000 ménages à faible revenu de plus par année pendant dix ans;</p> <p>3- Faciliter, par une série de mesures, la construction de logements privés abordables, écoénergétiques et coopératifs.</p> <p>Le cadre financier présenté par le Parti vert prévoit les sommes suivantes pour son Programme</p>

Les revendications du FRAPRU	Bloc québécois	Nouveau parti démocratique	Parti conservateur du Canada	Parti libéral du Canada	Parti vert du Canada
				<p>Or, ces investissements sont répartis entre de nombreuses priorités, toutes importantes.</p> <p>De plus, c'est à même ces investissements que le PLC veut financer la poursuite des subventions aux logements sociaux existants. Selon les calculs du FRAPRU, elle en accaparerait une partie extrêmement importante :</p> <p>2016-2017 : 21 %;  2017-2018 : 30 %  2018-2019 : 52 %  2019-2020 : 57 %</p> <p>Il ne resterait donc à peu près rien pour de nouveaux logements locatifs.</p> <p>Le PLC propose par contre une série d'autres mesures qui pourraient avoir un impact positif sur des projets de coopératives et de logements sans but lucratif, dont le remboursement de TPS et la cession de terrains et de bâtiments fédéraux à un coût avantageux.</p> <p><b>Résultat : 20 points</b></p>	<p>national de logement abordable :</p> <p>2015-2016 : 400 millions \$  2016-2017 : 834 millions \$  2017-2018 : 1,267 millions \$  2018-2019 : 1,330 millions \$  2019-2020 : 1,400 millions \$</p> <p>Ces sommes sont de loin supérieures à celles prévues par les autres partis, mais seraient insuffisantes pour réaliser l'ensemble de ce que propose le Parti vert.</p> <p><b>Résultat : 28 points</b></p>

Les revendications du FRAPRU	Bloc québécois	Nouveau parti démocratique	Parti conservateur du Canada	Parti libéral du Canada	Parti vert du Canada
<p><b>RETOUR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL À UNE APPROCHE GLOBALE PERMETTANT LA DIVERSITÉ D'INTERVENTIONS NÉCESSAIRES EN ITINÉRANCE ET UN REHAUSSEMENT DE L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE DE LA STRATÉGIE DES PARTENARIATS DE LUTTE CONTRE L'ITINÉRANCE (SPLI), QUI DEVRAIT ÊTRE SUFFISANTE POUR QUE 50 MILLIONS \$ SOIENT DISPONIBLES ANNUELLEMENT AU QUÉBEC.</b></p> <p><b>MAXIMUM : 15 POINTS</b></p>	<p>Le Bloc québécois demande que 50 millions soient investis annuellement dans la SPLI au Québec, ce qui signifie une augmentation de 30 millions \$ par rapport à la situation actuelle. Il ajoute que le gouvernement québécois et les partenaires du milieu devraient décider de l'utilisation de cette somme plutôt que d'avoir à se soumettre à l'approche <i>Logement d'abord</i> imposée par le gouvernement conservateur.</p> <p>Dans son cadre financier, le Bloc propose une augmentation de 75 millions \$ du budget de la SPLI pour tout le Canada.</p> <p>Le Bloc reprend donc les revendications du Réseau SOLIDARITÉ Itinérance Québec et de ses membres, ce que fait aussi le FRAPRU.</p> <p><b>Résultat : 15 points</b></p>	<p>Le NPD est d'accord pour assouplir la SPLI de manière à favoriser une approche globale permettant une diversité d'interventions en itinérance. Il s'engage aussi à augmenter le budget de la SPLI et à l'indexer annuellement.</p> <p>La cadre financier du NPD prévoit 10 millions \$ additionnels par année pour « accroître les mesures de l'itinérance », ce qui est nettement insuffisant.</p> <p><b>Résultat : 12 points</b></p>	<p>C'est le Parti conservateur qui, dans le budget 2013-2014, a imposé l'approche <i>Logement d'abord</i> dans la SPLI, en plus d'amputer son budget déjà insuffisant de 6 millions \$ par an. Durant la campagne électorale, il n'a démontré aucune ouverture à changer de position.</p> <p><b>Résultat : 0 point</b></p>	<p>Lors d'une tournée réalisée par le Réseau d'aide aux personnes et itinérantes de Montréal, le Parti libéral s'est dit d'accord pour le retour à une approche globale permettant une diversité d'interventions en itinérance.</p> <p>Toutefois, dans ses engagements en habitation, le Parti libéral parle plutôt de rétablir le « soutien au programme <i>Logement d'abord</i> ».</p> <p>Le Parti libéral s'est engagé à augmenter le budget de la SPLI et à l'indexer annuellement, ce qu'il ferait à partir de ses investissements dans les infrastructures sociales.</p> <p>En parole, le Parti libéral reprend les revendications des groupes en itinérance du Québec, mais c'est différent dans ses écrits. De plus, il ne chiffre pas ses engagements qui seraient encore une fois financés à même les investissements dans les infrastructures sociales.</p> <p><b>Résultat : 10 points</b></p>	<p>L'objectif du Plan national de logement abordable du Parti vert est de « faire en sorte que l'itinérance ne soit plus un problème au Canada d'ici 2019 ».</p> <p>Par contre, il ne parle jamais directement de la SPLI, et ne se réfère qu'à l'approche <i>Logement d'abord</i>.</p> <p>Dans un communiqué de presse publié le 26 septembre, il affirme : « Avec l'approche <i>Logement d'abord</i>, nous envisageons une stratégie nationale qui logera les itinérants et procurera des ressources pour une aide immédiate »</p> <p>Le Parti vert n'est de toute évidence pas au courant des revendications des groupes en itinérance du Québec et va même à l'encontre de celles-ci.</p> <p><b>Résultat : 5 points</b></p>

Les revendications du FRAPRU	Bloc québécois	Nouveau parti démocratique	Parti conservateur du Canada	Parti libéral du Canada	Parti vert du Canada
<p><b>REHAUSSEMENT MAJEUR DES INVESTISSEMENTS FÉDÉRAUX EN LOGEMENT DANS LES COMMUNAUTÉS DES PREMIÈRES NATIONS, DE MÊME QUE SUR LE TERRITOIRE INUIT DU NUNAVIK.</b></p> <p><b>MAXIMUM : 15 POINTS</b></p>	<p>Le Bloc québécois s'engage à travailler à « l'amélioration des conditions de vie de concert avec les communautés autochtones ».</p> <p>Son cadre financier propose des investissements de 500 millions \$ par an pour ce faire. De tels investissements ne permettraient absolument pas de s'attaquer sérieusement à l'ensemble des problèmes vécus dans les communautés au niveau du logement, de l'accès à l'eau potable, à l'éducation, etc.</p> <p><b>Résultat : 8 points</b></p>	<p>Le NPD propose de travailler « avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits pour améliorer les logements dans leurs communautés isolées ».</p> <p>Son cadre financier prévoit les sommes suivantes pour « soutenir les communautés autochtones » (infrastructures dont le logement, éducation, etc.) :</p> <p>2016-2017 : 604 millions \$  2017-2018 : 579 millions \$  2018-2019 : 529 millions \$  2019-2020 : 594 millions \$</p> <p>Dans ses engagements sur les problématiques autochtones, le NPD spécifie que 100 millions \$ seront consacrés en 2016-2017 « pour doubler la construction et la rénovation d'habitations » dans les communautés éloignées.</p> <p><b>Résultat : 10 points</b></p>	<p>Le Parti conservateur n'a pris aucun engagement au cours de la campagne quant à l'amélioration des conditions de vie des peuples autochtones.</p> <p><b>Résultat : 0 point</b></p>	<p>Dans ses réponses à la Coalition pour les droits des peuples autochtones, dont fait partie le FRAPRU, le Parti libéral indique sa volonté d'établir avec les communautés autochtones « une relation financière qui leur assurera un financement suffisant, prévisible et continu fondé sur les priorités de leur communauté ». Il indique aussi sa volonté d'établir un processus de nation à nation pour faire avancer différents enjeux majeurs dont le logement.</p> <p>Son cadre financier ne prévoit cependant aucun investissement spécifiquement destiné à cette fin, contrairement à ce que le Parti libéral fait dans le domaine de l'éducation.</p> <p><b>Résultat : 7 points</b></p>	<p>Le Parti vert prévoit les investissements les plus importants dans l'amélioration des conditions de vie des communautés autochtones, soit 800 millions \$ par année pendant 5 ans. Cette somme serait utilisée pour l'éducation, l'eau potable et l'amélioration des conditions de logement dans les communautés autochtones.</p> <p><b>Résultat : 13 points</b></p>

Les revendications du FRAPRU	Bloc québécois	Nouveau parti démocratique	Parti conservateur du Canada	Parti libéral du Canada	Parti vert du Canada
<p><b>AUTRES ENGAGEMENTS DES PARTIS</b></p> <p><b>MAXIMUM 10 POINTS</b></p>	<p>Le Bloc québécois insiste pour que les interventions fédérales en habitation respectent les champs de compétence du Québec et des autres provinces.</p> <p>Il n'a pas fait de sortie spécifique pour présenter une vision plus complète de l'enjeu du logement.</p> <p><b>Résultat : 2 points</b></p>	<p>Le NPD propose de mettre en œuvre la législation qu'il a proposée sur le logement (ancien C-400) et que le FRAPRU avait appuyée activement.</p> <p>Elle reconnaissait le droit au logement et prévoyait une stratégie nationale sur le logement développée en concertation avec les provinces, les municipalités, les communautés autochtones, les fournisseurs de logements sans but lucratif et privé et les organisations de la société civile.</p> <p><b>Résultat : 7 points</b></p>	<p>Le Parti conservateur s'engage à ajouter plus de 700 000 nouveaux propriétaires d'ici 2020 au Canada, en mettant en place une série de mesures dont l'augmentation du Régime d'accession à la propriété et l'augmentation des montants pouvant être versés annuellement dans un Compte d'épargne libre d'impôt (CELI).</p> <p>Il propose également deux crédits d'impôt qui pourraient notamment bénéficier à des propriétaires à revenu moins élevé : un pour l'accessibilité domiciliaire des aînés et des personnes handicapées et l'autre pour les dépenses de rénovation domiciliaire.</p> <p>Les ménages locataires mal-logés et les personnes itinérantes sont laissés pour compte.</p> <p><b>Résultat : 2 points</b></p>	<p>En plus des mesures comprises dans son plan d'investissements dans les infrastructures sociales, le Parti libéral s'engage notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- actualiser le régime d'accession à la propriété pour faciliter l'achat d'une maison;</li> <li>- donner davantage d'indépendance à Statistique Canada dans la cueillette de données sur le logement et rétablir le formulaire long obligatoire de recensement aboli par le Parti conservateur.</li> </ul> <p><b>Résultat: 2 points</b></p>	<p>Le Parti vert s'engage à mettre en œuvre une Stratégie nationale du logement fondée sur les principes du droit au logement, ce qu'appuie le FRAPRU.</p> <p>Il prône « l'ajout d'une disposition à la Charte canadienne des droits et libertés stipulant que toute personne a droit à un refuge sécuritaire ou un logement abordable », ce qui ne serait pas facile à faire dans le contexte constitutionnel actuel.</p> <p><b>Résultat : 7 points.</b></p>
<p><b>RÉSULTATS TOTAUX</b></p>	<p><b>80/100</b></p>	<p><b>79/100</b></p>	<p><b>12/100</b></p>	<p><b>66/100</b></p>	<p><b>66/100</b></p>